



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-55212>

Département(s) de publication : 33

Annonce n° 26-55212

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DREAL Nouvelle Aquitaine

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 11000201100044

Ville : Bordeaux

Code postal : 33000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026-SDIT-DIRNB-06

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui

Nom du contact : Vinciane GUILLOT

Adresse mail du contact : vinciane.guillot@developpement-durable.gouv.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 10/07/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : État – Ministères de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Transports, de la Ville et du Logement

Critères d'attribution : Voir règlement de consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Les prestations concernent : les travaux d'aménagement paysagers (travaux préparatoires, mise en forme de terre végétale, plantations et suivi) dans le cadre des travaux routiers entre l'échangeur de Césarée à Gujan-Mestras et le giratoire de Bissérié à La Teste-de-Buch.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112700

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch (Gironde 33)

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite en utilisant les fonctionnalités de la plate- forme de dématérialisation ([<http://www.marches-publics.gouv.fr>]) sous la référence 2026-SDIT-DIRNB-06 .Introduction de recours : Référé pré-contractuel jusqu'à la date de signature du marché (art. L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative) ; Référé contractuel après la signature du marché, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (art. L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative) ; Recours en contestation de validité du marché, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité (Conseil d'État, 4 avril 2014, n° 358994, Département de Tarn-et-Garonne) ; Recours en excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité, contre les clauses réglementaires du contrat. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, F - 33000 Bordeaux, courriel : Greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, adresse internet : <http://Bordeaux.tribunal-administratif.f>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2026